

République et canton de Genève

Bilan social de l'Etat et des institutions autonomes

2015



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

République et canton de Genève

Bilan social 2015 de l'Etat et des institutions autonomes

Sommaire

Abréviations	4
Avant-propos	5
Entités décrites	6
Introduction	8
Chapitre 1 - Emplois (postes)	8
Chapitre 2 - Collaborateurs et collaboratrices	10
2.1. Effectifs	10
2.2. Pyramide des âges	11
2.3. Ancienneté	14
2.4. Nationalité et lieu de résidence	15
2.5. Flux de personnel	17
2.6. Encadrement	18
Chapitre 3 - Rémunération	20
Chapitre 4 - Conditions d'emploi	21
4.1. Travail à temps partiel	21
4.2. Charges sociales	22
Liste des tableaux et graphiques	23

Abréviations

AIG	Aéroport international de Genève
CP	Caisse de prévoyance des fonctionnaires de police et de la prison
CPEG	Caisse de prévoyance de l'Etat de Genève
EMS	Etablissements médico-sociaux
EPI	Etablissements publics pour l'intégration
ETP	Equivalent temps plein
FIPOI	Fondation des immeubles pour les organisations internationales
HES	Hautes écoles spécialisées
HUG	Hôpitaux universitaires de Genève
IMAD	Institution genevoise de maintien à domicile
LTrait	Loi concernant le traitement et les diverses prestations alloués aux membres du personnel de l'Etat, du pouvoir judiciaire et des établissements hospitaliers
PAT	Personnel administratif et technique
SIG	Services industriels de Genève
TPG	Transports publics genevois
UNIGE	Université de Genève

Avant-propos

Le bilan social de l'Etat et des institutions autonomes décrit les ressources humaines du secteur public cantonal genevois au sens large. Il couvre l'Etat de Genève et 14 institutions autonomes, soit ce qu'on appelle communément le « Grand Etat ». Seules des institutions comptant au moins 40 collaborateurs sont prises en compte. Les établissements médico-sociaux (EMS) sont considérés comme une seule entité, de même que les cliniques de Joli-Mont et de Montana.

Ce document complète le bilan social de l'Etat de Genève, qui se limite aux 17'000 collaborateurs du « Petit Etat ». Il est lui aussi destiné aux responsables politiques, aux gestionnaires des entités décrites, à leurs partenaires ainsi qu'au grand public.

Contrairement à ce qui est le cas pour le bilan social de l'Etat de Genève, les tableaux du présent document ne reprennent pas les données des années précédentes. Des éléments comparatifs figurent toutefois dans le texte. En outre, le lecteur peut aisément retrouver sur le [site internet de l'Etat](#) les données des deux premières éditions, portant sur 2013 et 2014.

L'ensemble retenu emploie 46'000 personnes, dont la plupart travaillent sous le régime de la loi concernant le traitement et les diverses prestations alloués aux membres du personnel de l'Etat, du pouvoir judiciaire et des établissements hospitaliers (L-Trait). Cette loi est appliquée par l'Etat, les Hôpitaux universitaires de Genève, les cliniques de Joli-Mont et de Montana, les Etablissements publics pour l'intégration, l'Hospice général, la HES-SO Genève, l'Institution genevoise de maintien à domicile et l'Université.

L'élaboration de ce bilan social n'aurait pas été possible sans la collaboration étroite des institutions concernées et de leurs associations faitières. L'office du personnel de l'Etat tient à remercier chaleureusement leurs responsables, notamment au sein des directions des ressources humaines, et toutes les personnes qui ont contribué à cette fructueuse collaboration.

Entités décrites

Le périmètre retenu pour ce bilan social réunit l'Etat de Genève au sens strict et les institutions genevoises exerçant des tâches cantonales de nature publique, le plus souvent sous la surveillance de l'Etat et avec des subventions de sa part.



L'**Etat de Genève** réunit les sept départements de l'administration cantonale¹, le Pouvoir judiciaire, le secrétariat général du Grand Conseil et la Cour des comptes. La Constitution de 2012 lui donne pour objectifs la prospérité commune, la cohésion et la paix sociales, la sécurité et la préservation des ressources naturelles.



Régies par la loi genevoise sur les établissements publics médicaux et dotées d'un contrat de prestations commun conclu avec l'Etat, les **cliniques genevoises de Joli-Mont (GE) et de Montana (VS)** ont pour mission de donner des soins médicaux de caractère non intensif ou médico-social.



L'**entité EMS (établissements médico-sociaux)** regroupe 51 établissements subventionnés qui appartiennent à la Fédération genevoise des EMS (Fegems), fondée en 1998, ou à l'Association genevoise des EMS (Agems), qui a vu le jour en septembre 2014.



Créés en 2008 par la fusion de plusieurs institutions, les **Etablissements publics pour l'intégration (EPI)** sont un établissement de droit public subventionné par l'Etat. Ils ont pour mission de contribuer à l'intégration sociale et/ou professionnelle de personnes en situation de handicap ou en difficulté d'insertion professionnelle ou sociale.



Instituée par la Confédération et le Canton de Genève en 1964, la **Fondation des immeubles pour les organisations internationales (FIPOI)** est une fondation de droit privé qui finance les infrastructures immobilières des organismes de la Genève Internationale et leur propose des lieux de conférences.



Créée sous la forme d'une fondation de droit public en 1969, la **Fondation des Parkings** a pour missions de promouvoir, de construire et d'exploiter des parcs de stationnement et d'assurer des prestations de services en matière de stationnement.



Fondé en 1920, **Genève Aéroport** est devenu en 1994 un établissement de droit public qui fournit des infrastructures et des équipements pour le transport aérien. Il emploie quelque 900 personnes sur les quelque 10'000 collaborateurs œuvrant sur la plateforme aéroportuaire.

¹Département présidentiel (PRE), département des finances (DF), département de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP), département de la sécurité et de l'économie (DSE), département de l'aménagement, du logement et de l'énergie (DALE), département de l'environnement, des transports et de l'agriculture (DETA), département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé (DEAS).



Membre de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale, la **HES-SO Genève** est depuis avril 2014 un établissement de droit public qui comporte la Haute école de gestion, la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture, la Haute école d'art et de design, la Haute école de musique, la Haute école de santé et la Haute école de travail social.



Etablissement de droit public, les **Hôpitaux universitaires de Genève (HUG)** ont été créés en 1995 par la réunion des principaux établissements hospitaliers publics du canton et font l'objet d'un contrat de prestations avec l'Etat. En vertu de la loi cantonale, ils ont pour missions les soins à la population, l'enseignement et la recherche.



Fondé en 1535 sous le nom d'Hôpital général, l'**Hospice général** assure la politique sociale du canton, l'aide aux migrants et apporte un soutien aux seniors. Il fait l'objet d'un contrat de prestations conclu avec l'Etat.



Etablissement de droit public depuis 2013, l'**Institution genevoise de maintien à domicile (IMAD)** assure des prestations de soins, d'aide et d'accompagnement social favorisant le maintien à domicile. Elle fait l'objet d'un contrat de prestations conclu avec l'Etat.



Etabli au Grand-Saconnex en 1981, **Palexpo** est une société anonyme non subventionnée dont l'Etat est actionnaire majoritaire. Palexpo a pour mission de générer des retombées économiques et médiatiques pour Genève et sa région au moyen d'expositions, de congrès, de conférences et d'autres manifestations.



Créés en 1896, les **Services industriels de Genève** sont un établissement de droit public qui a pour but de fournir aux habitants, aux entreprises et aux collectivités du canton l'eau, le gaz, l'électricité, l'énergie thermique et la fibre optique ainsi que de traiter les déchets et les eaux usées.



Les **Transports publics genevois** sont depuis 1977 un établissement de droit public qui a pour mission de contribuer à la gestion de la mobilité en proposant une offre de qualité dans le respect des principes du développement durable. Ils agissent dans le cadre d'un contrat de prestations conclu avec l'Etat. Les données publiées ici incluent la filiale TPG Publicité SA.



Créée en 1559, l'**Université de Genève** est un établissement de droit public qui a pour missions l'enseignement, la recherche et le service à la cité. Le personnel administratif et technique est soumis à la LTrait². Les indicateurs du bilan social font référence à la part de son personnel (65%) subventionnée par l'Etat.

² Loi concernant le traitement et les diverses prestations alloués aux membres du personnel de l'Etat, du pouvoir judiciaire et des établissements hospitaliers.

Introduction

Les chiffres de ce bilan social ont été arrêtés à la fin 2015. Les totaux et les moyennes concernant l'ensemble des institutions retenues sont calculés à partir d'une base réunissant la totalité des données individuelles.

Chapitre 1 - Emplois (postes)

Les postes de travail, exprimés en équivalents temps plein (ETP), sont une notion budgétaire. Ils sont dits consommés lorsque les comptes montrent qu'ils sont occupés (par un ou plusieurs titulaires). Le tableau suivant indique le nombre de postes prévus au budget et leur consommation en les détaillant par politique publique, soit selon les prestations fournies. Lorsque des postes figurant au budget ne sont pas occupés, on parle de sous-consommation.

Selon la terminologie de l'Etat, les *fonctions permanentes* sont occupées par les fonctionnaires, nommés pour une durée indéterminée après avoir accompli une période probatoire, ainsi que les employés en période probatoire. Les *fonctions non permanentes* sont occupées par des auxiliaires et des agents spécialisés.

1 – Consommation des postes prévus au budget par politique publique (en équivalents temps plein)

Politique publique	Budget			Comptes		
	Fonctions permanentes	Fonctions non permanentes	Total	Fonctions permanentes	Fonctions non permanentes	Total
A Formation	10'367.9	1'190.1	11'558.0	10'148.0	1'626.3	11'774.3
B Emploi	266.5	24.0	290.5	255.8	18.0	273.8
C Action sociale	938.2	72.7	1'010.9	927.7	101.3	1'028.9
D Personnes âgées	3'671.5	1.5	3'673.0	3'717.6	3.1	3'720.7
E Handicap	612.1	36.3	648.4	627.7	42.0	669.7
F Environnement	245.9	18.5	264.4	233.8	19.2	253.0
G Aménagement et logement	339.7	16.0	355.7	326.9	14.9	341.8
H Sécurité et population	3'471.6	43.0	3'514.6	3'312.1	55.0	3'367.1
I Justice	719.4	23.0	742.4	698.9	21.2	720.1
J Mobilité	2'228.1	24.9	2'253.0	2'214.3	24.0	2'238.3
K Santé	11'292.8	364.8	11'657.5	11'152.4	426.5	11'578.9
L Economie	1'214.6	24.7	1'239.3	1'159.9	55.7	1'215.6
M Finance et impôts	510.4	4.5	514.9	492.4	1.0	493.4
N Culture, sport et loisirs	22.2	3.5	25.7	22.0	3.6	25.6
O Autorités et gouvernance	252.4	19.7	272.1	238.0	20.9	258.9
P Etats-majors et prestations de moyens	1'255.7	60.4	1'316.1	1'195.8	45.4	1'241.2
Q Energie	1'651.4	5.3	1'656.7	1'632.1	1.8	1'633.9
Total	39'060.3	1'932.7	40'993.0	38'355.6	2'479.8	40'835.4

Personnel en formation (hors stagiaires police - prison) non compris

13 politiques publiques sur 17 sont en sous-consommation. La sous-consommation globale est de 158 postes. Sont en surconsommation la formation (en raison notamment des fonctions non permanentes de remplaçants et de suppléants), l'action sociale, les personnes âgées et le handicap.

2 – Consommation des postes prévus au budget par entité (en ETP)

Entité	Budget			Comptes		
	Fonctions permanentes	Fonctions non permanentes	Total	Fonctions permanentes	Fonctions non permanentes	Total
Etat	15'427.6	323.6	15'751.2	15'047.3	514.8	15'562.1
Cliniques de Joli-Mont et Montana	224.0	21.2	245.2	220.4	24.7	245.1
Etablissements médico-sociaux (EMS)	3'607.5	0.0	3'607.5	3'657.6	0.0	3'657.6
Etablissements publics pour l'intégration (EPI)	564.0	35.0	599.0	582.7	39.7	622.4
Fondation des immeubles pour les organisations internationales	56.0	0.0	56.0	50.5	0.0	50.5
Fondation des Parkings	163.9	0.5	164.4	157.4	0.0	157.4
Genève Aéroport (AIG)	904.1	20.5	924.6	859.7	48.9	908.6
Hautes écoles spécialisées (HES)	705.0	216.7	921.7	724.3	222.3	946.6
Hôpitaux universitaires de Genève (HUG)	9'331.9	294.7	9'626.6	9'184.6	340.4	9'525.0
Hospice général (HG)	777.2	57.5	834.7	775.5	87.4	862.9
Institution genevoise de maintien à domicile (IMAD)	1'619.3	48.5	1'667.8	1'634.4	58.8	1'693.2
Palexpo SA	181.2	0.0	181.2	180.6	0.0	180.6
Services industriels de Genève (SIG)	1'623.4	0.0	1'623.4	1'607.0	0.0	1'607.0
Transports publics genevois (TPG)	1'834.1	0.0	1'834.1	1'833.4	0.0	1'833.4
Université de Genève ¹	2'041.2	914.5	2'955.7	1'840.2	1'142.8	2'982.9
Total	39'060.3	1'932.7	40'993.0	38'355.6	2'479.8	40'835.4

Personnel en formation (hors stagiaires police prison) non compris

¹ Par rapport à 2014, une nouvelle typologie des contrats du PAT de l'Université a fait passer 85,2 fonctions permanentes en non permanentes

Le total des ETP est passé par rapport à 2014 de 40'236 à 40'835, soit une hausse de 599.

3 - Consommation des postes prévus au budget par politique publique, hors Etat de Genève (en ETP)

Politique publique	Budget			Comptes		
	Fonctions permanentes	Fonctions non permanentes	Total	Fonctions permanentes	Fonctions non permanentes	Total
A Formation (Université & HES)	2'746.2	1'131.2	3'877.4	2'564.5	1'365.1	3'929.5
C Action sociale (Hospice Général)	777.2	57.5	834.7	775.5	87.4	862.9
D Personnes âgées (EMS)	3'607.5	0.0	3'607.5	3'657.6	0.0	3'657.6
E Handicap (EPI)	564.0	35.0	599.0	582.7	39.7	622.4
J Mobilité (TPG & Fondation des Parkings)	1'998.0	0.5	1'998.5	1'990.8	0.0	1'990.8
K Santé (HUG, IMAD, Joli-Mont & Montana)	11'175.2	364.4	11'539.6	11'039.4	423.9	11'463.3
L Economie (AIG, Palexpo SA)	1'085.3	20.5	1'105.8	1'040.3	48.9	1'089.2
O Autorités et gouvernance (FIPOI)	56.0	0.0	56.0	50.5	0.0	50.5
Q Energie (SIG)	1'623.4	0.0	1'623.4	1'607.0	0.0	1'607.0
Total	23'632.7	1'609.2	25'241.8	23'308.3	1'965.0	25'273.3

Mis à part l'Etat, qui n'est pas pris en compte dans ce tableau, chaque entité s'occupe d'une seule politique publique. En revanche certaines politiques publiques sont mises en œuvre par plusieurs institutions. Ainsi, la formation (A) est assurée par l'Université, les HES et l'Etat.

Chapitre 2 - Collaborateurs et collaboratrices

2.1 Effectifs

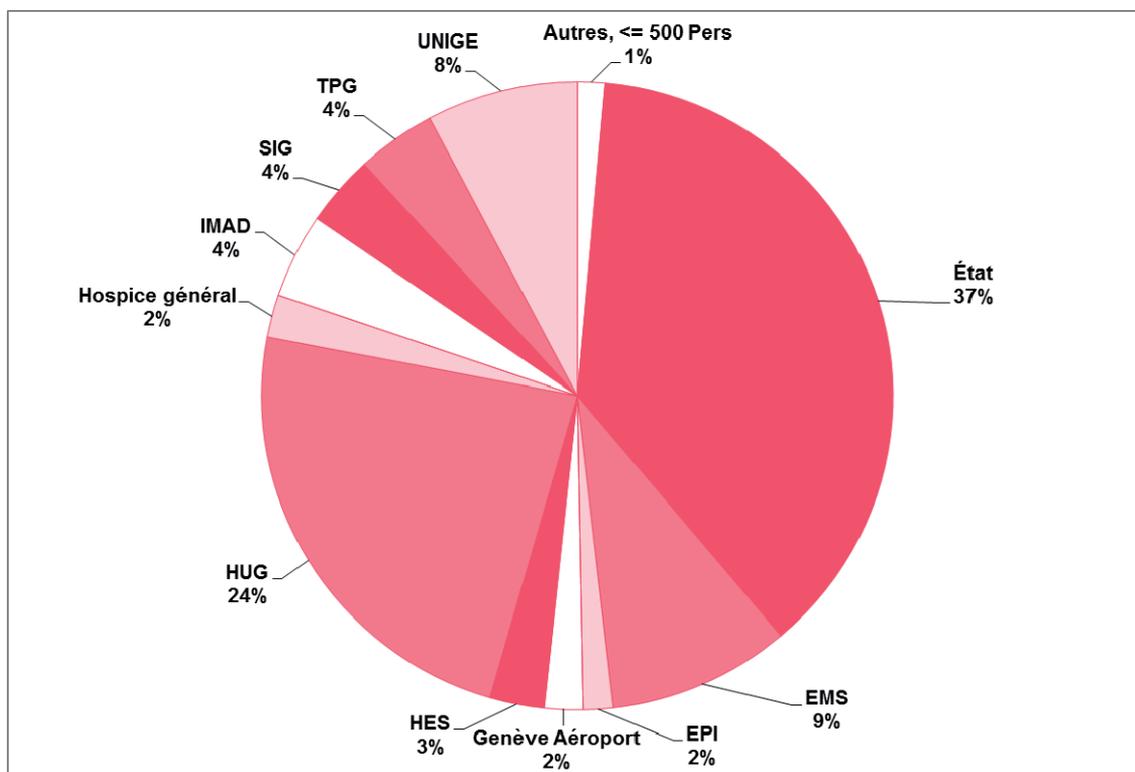
Les effectifs expriment les personnes occupant un poste fixe. Leur nombre est supérieur à celui des postes, ceux-ci pouvant être occupés par plusieurs personnes.

4 - Effectifs par entité (personne physique) et par sexe

Entité	2015		
	Homme	Femme	Total
Etat	7'828	9'388	17'216
Cliniques de Joli-Mont et Montana	66	195	261
Etablissements médico-sociaux	839	3'460	4'299
Etablissements publics pour l'intégration	298	406	704
Fondation des immeubles pour les organisations internationales	38	14	52
Fondation des Parkings	94	59	153
Genève Aéroport	662	246	908
Hautes écoles spécialisées	706	576	1'282
Hôpitaux Universitaires de Genève	3'345	7'481	10'826
Hospice général	277	664	941
Institution genevoise de maintien à domicile	319	1'686	2'005
Palexpo SA	120	68	188
Services industriels de Genève	1'359	317	1'676
Transports publics genevois	1'661	205	1'866
Université de Genève	1'769	1'797	3'566
Total Global	19'381	26'562	45'943

Par rapport aux années précédentes, la hausse globale des effectifs atteint 622 personnes en un an, soit 1,4 % (2,9% l'année précédente).

5 - Répartition de l'effectif



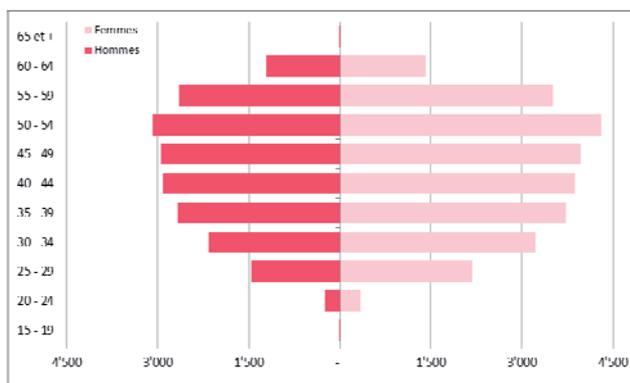
2.2 Pyramide des âges

6 - Structure des effectifs par sexe et par entité

	Age moyen	Moins de 35 ans	Entre 35 et 49 ans	50 ans et plus
Sexe				
Femme	44.2	21.6%	43.5%	34.8%
Homme	44.7	20.0%	44.0%	36.0%
Entité				
Etat	44.4	21.1%	45.7%	33.2%
Cliniques de Joli-Mont et Montana	47.5	9.6%	43.3%	47.1%
Etablissements médico-sociaux	45.4	18.0%	42.1%	39.8%
Etablissements publics pour l'intégration	43.6	25.4%	39.6%	34.9%
Fondation des immeubles pour les organisations internationales	46.1	17.3%	40.4%	42.3%
Fondation des Parkings	43.8	15.0%	57.5%	27.5%
Genève Aéroport	42.4	24.4%	48.5%	27.1%
Hautes écoles spécialisées	43.3	25.7%	40.2%	34.1%
Hôpitaux universitaires de Genève	44.1	21.3%	43.1%	35.6%
Hospice général	44.7	20.0%	42.8%	37.2%
Institution genevoise de maintien à domicile	45.0	16.7%	46.3%	37.0%
Palexpo SA	45.3	18.6%	44.1%	37.2%
Services industriels de Genève	45.9	15.0%	43.7%	41.3%
Transports publics genevois	44.7	18.2%	47.3%	34.6%
Université de Genève	43.8	27.2%	35.8%	37.0%
Total Global	44.4	20.9%	43.7%	35.3%

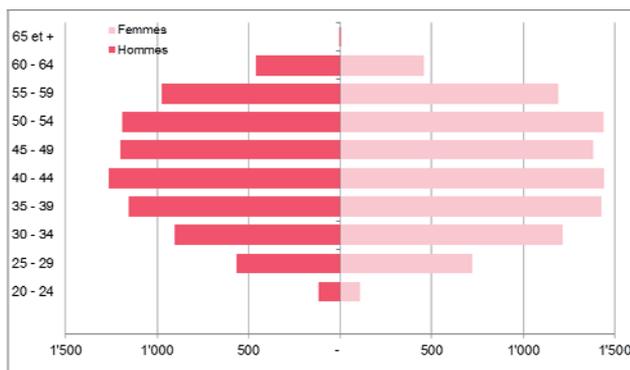
L'âge moyen est en légère hausse dans toutes les entités, sauf l'IMAD. Il augmente globalement d'environ cinq mois (+ 0,41 an).

7 - Pyramide des âges "Grand Etat"



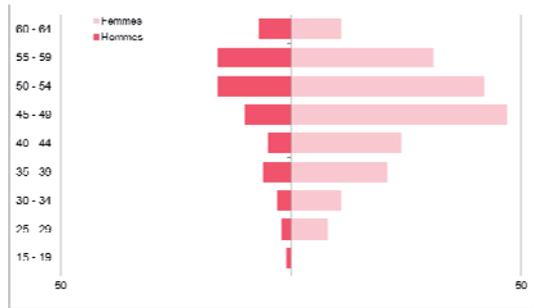
La pyramide des âges du Grand Etat présente la forme équilibrée d'une toupie. La prédominance féminine s'observe dans chaque classe d'âge.

8 - Pyramide des âges – Etat

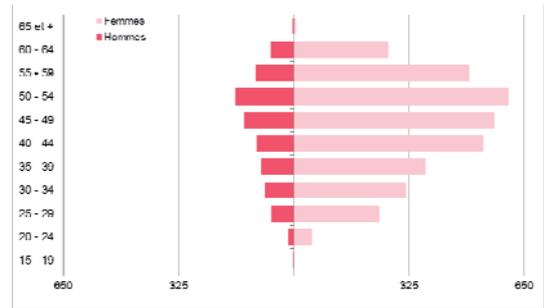


Derrière l'apparent équilibre de la pyramide des âges du Petit Etat existent de grandes différences entre les métiers occupés majoritairement par des femmes, comme ceux de l'enseignement, ou par les hommes, comme c'est le cas dans le domaine de la sécurité.

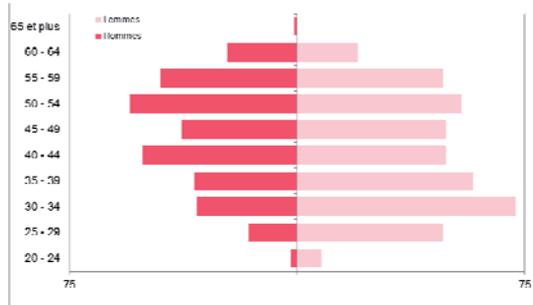
9 - Pyramide des âges – Cliniques de Joli-Mont et Montana



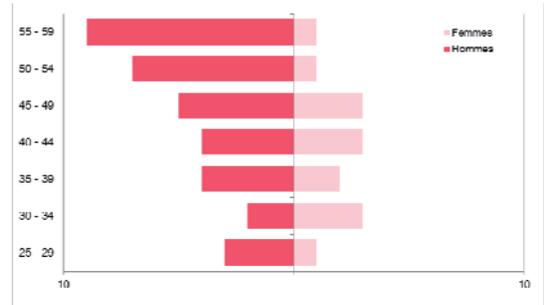
10 - Pyramide des âges – EMS



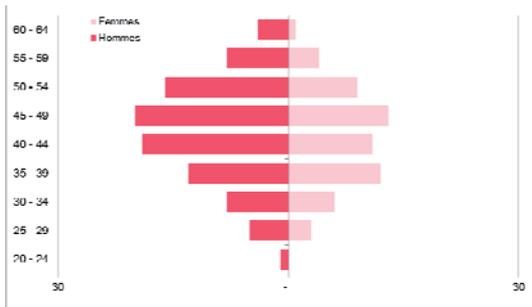
11 - Pyramide des âges – EPI



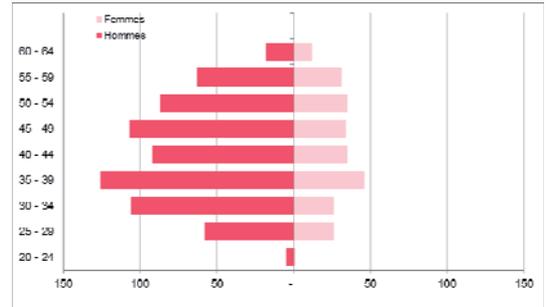
12 - Pyramide des âges – FIPOI



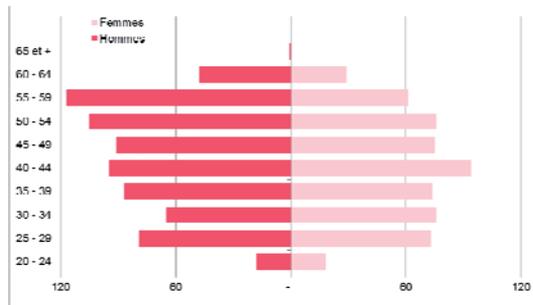
13 - Pyramide des âges – Fondation des Parkings



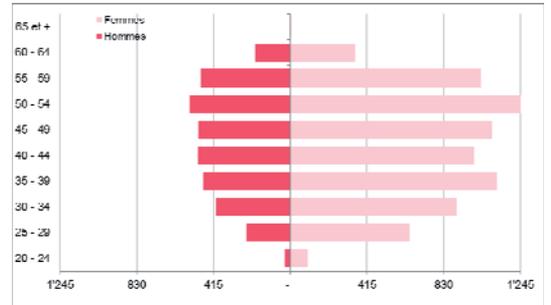
14 - Pyramide des âges – Genève Aéroport



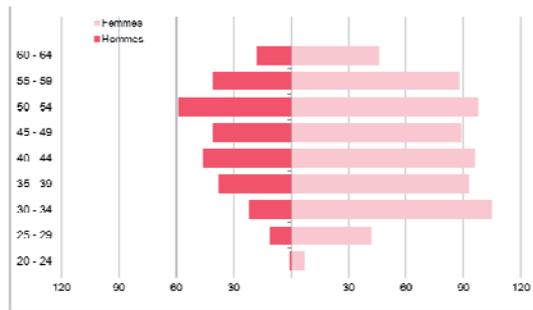
15 - Pyramide des âges – HES-SO Genève



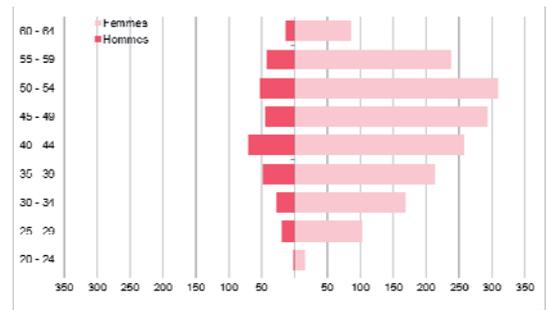
16 - Pyramide des âges – HUG



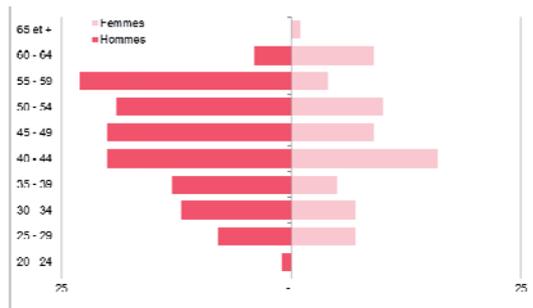
17 - Pyramide des âges – Hospice général



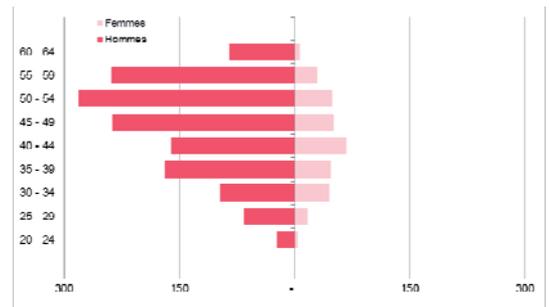
18 - Pyramide des âges – IMAD



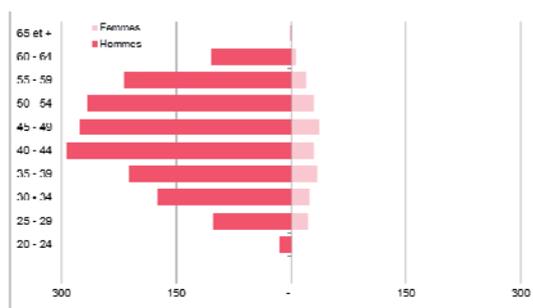
19 - Pyramide des âges – Palexpo SA



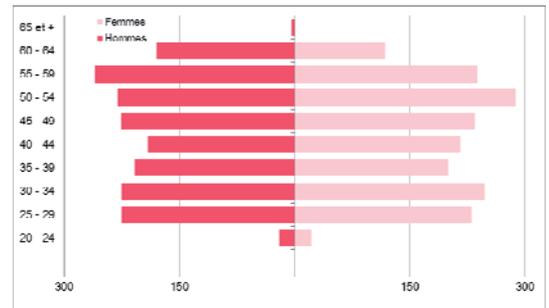
20 - Pyramide des âges – SIG



21 - Pyramide des âges – TPG



22 - Pyramide des âges – Université de Genève

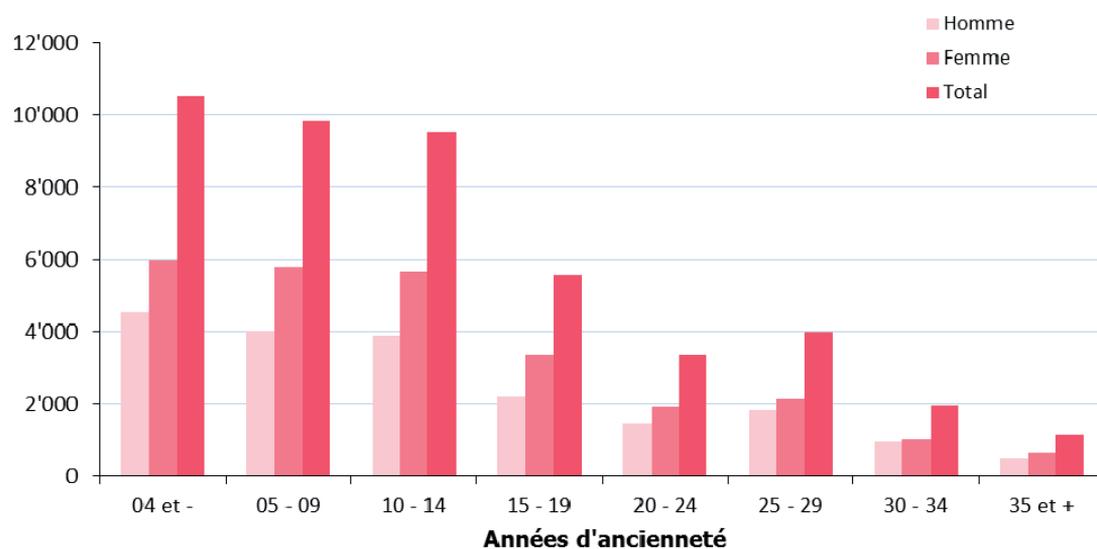


La prédominance féminine est très marquée dans les métiers de la santé (HUG, EMS, IMAD, cliniques), un peu moins dans ceux du social (Hospice général). La prédominance masculine s'observe nettement dans les transports et les métiers techniques des SIG. On relèvera d'autre part la part importante des classes d'âge les moins élevées dans l'enseignement et la recherche (Université, HES).

2.3 Ancienneté

Présentée de façon globale, l'ancienneté décrit la longévité des carrières au sein d'une entité. Si une personne passe d'une entité à l'autre, son ancienneté repart à zéro.

23 - Répartition des effectifs par tranches d'années d'ancienneté



L'ancienneté traduit les évolutions de la conjoncture économique des 30 dernières années. L'éclatement de la bulle immobilière en 1989 puis une croissance ralentie durant les années 90 a eu pour corollaire des déficits publics croissants et des restrictions en matière d'engagement de personnel. Il en résulte une tranche atypique des 20-24 années d'ancienneté, la seule à présenter des effectifs inférieurs à la tranche précédente.

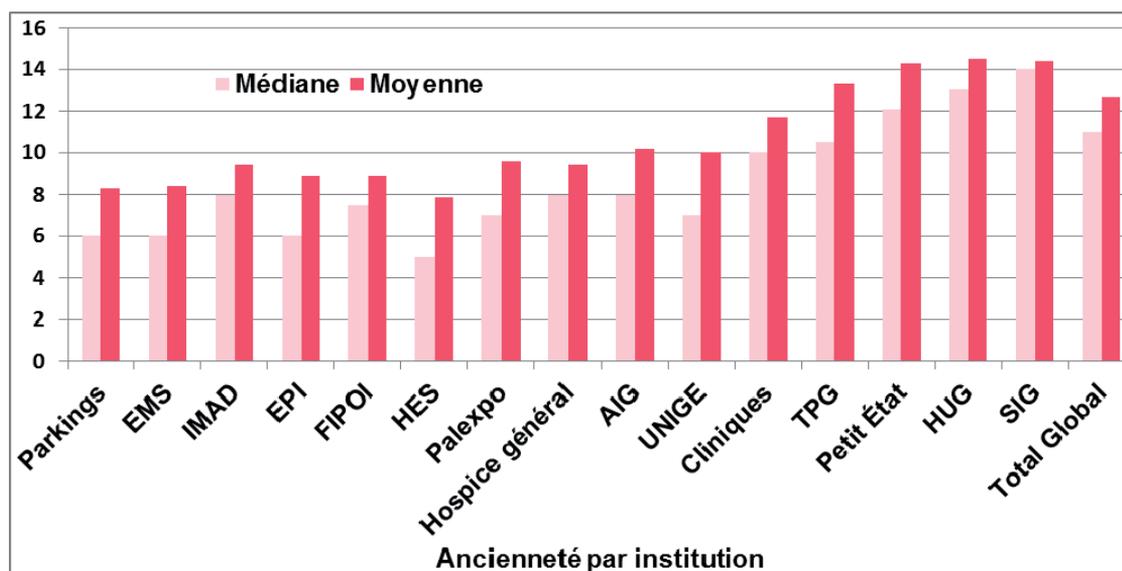
A l'inverse, la forte croissance du début des années 2000 s'est traduite par des engagements plus nombreux qui expliquent le saut entre les tranches des 15-19 et des 10-14 années d'ancienneté.

24 - Effectifs par ancienneté (pourcents et nombres absolus)

Ancienneté	Homme	en %	Femme	en %	Total
04 et -	4'540	43.1	6'005	56.9	10'545
05 - 09	4'032	41.0	5'812	59.0	9'844
10 - 14	3'892	40.7	5'663	59.3	9'555
15 - 19	2'210	39.7	3'362	60.3	5'572
20 - 24	1'455	43.2	1'911	56.8	3'366
25 - 29	1'824	45.8	2'160	54.2	3'984
30 - 34	941	48.2	1'013	51.8	1'954
35 et +	487	43.4	636	56.6	1'123
Total Global	19'381	42.2	26'562	57.8	45'943

La proportion de femmes est la plus élevée dans la tranche des 15-19 années d'ancienneté.

25 - Ancienneté par entité



La présence de métiers spécialisés, tels que techniciens, infirmières ou conducteurs de bus, tend à accroître l'ancienneté moyenne au sein d'une entité, car elle est corrélée à des carrières longues au sein du même employeur. La taille d'une entité a le même effet, de par la possibilité des mutations internes.

2.4 Nationalité et lieu de résidence

Les personnes ayant plusieurs nationalités dont la suisse figurent sous "Suisse".

Pour ce qui est du lieu de résidence, la catégorie « autres cantons » inclut essentiellement des personnes domiciliées dans le canton de Vaud, avec le cas particulier de la clinique de Montana, située en Valais. La catégorie « hors Suisse » regroupe pour l'essentiel des personnes domiciliées dans les départements français voisins.

26 - Répartition des effectifs par nationalité et lieu de résidence

Nationalité	Lieu de			Total
	Canton de Genève	Autres cantons	Hors Suisse	Total
Suisse	23'795	2'659	4'580	31'034
AELE + UE	5'165	476	7'805	13'446
Autres Pays	1'341	91	31	1'463
Total	30'301	3'226	12'416	45'943

27 - Répartition des effectifs par nationalité et lieu de résidence, en % du total

Nationalité	Lieu de résidence			Total
	Canton de Genève	Autres cantons	Hors Suisse	Total
Suisse	51.8%	5.8%	10.0%	67.5%
AELE + UE	11.2%	1.0%	17.0%	29.3%
Autres Pays	2.9%	0.2%	0.1%	3.2%
Total	66.0%	7.0%	27.0%	100.0%

La répartition par nationalité et par lieu de résidence varie considérablement d'une entité à l'autre, ce qui s'explique en grande partie par les différents types de métiers représentés. Les personnes travaillant dans les domaines de la santé et des transports habitent souvent en dehors du canton. Le besoin de compétences techniques ou scientifiques pointues provoque aussi un important recrutement extérieur, comme l'illustre l'Université.

28 - Répartition des effectifs par entité, par nationalité et lieu de résidence

Entité	Nationalité	Lieu de résidence			Total
		Canton de Genève	Autres cantons	Hors Suisse	
Etat	Suisse	72.8%	6.4%	10.1%	89.2%
	AELE + UE	5.4%	0.4%	4.2%	10.1%
	Autres Pays	0.6%	0.1%	0.0%	0.7%
	Total	78.9%	6.9%	14.2%	100.0%
Cliniques de Joli-Mont et Montana	Suisse	28.4%	23.8%	4.6%	56.7%
	AELE + UE	11.5%	13.4%	13.0%	37.9%
	Autres Pays	3.4%	1.9%	-	5.4%
	Total	43.3%	39.1%	17.6%	100.0%
Etablissements médico-sociaux	Suisse	28.8%	1.8%	8.5%	39.1%
	AELE + UE	18.7%	0.5%	31.3%	50.5%
	Autres Pays	10.1%	0.2%	0.2%	10.4%
	Total	57.5%	2.4%	40.0%	100.0%
Etablissements publics pour l'intégration	Suisse	51.7%	2.0%	13.8%	67.5%
	AELE + UE	8.2%	0.4%	20.0%	28.7%
	Autres Pays	3.7%	0.1%	-	3.8%
	Total	63.6%	2.6%	33.8%	100.0%
FIPOI	Suisse	44.2%	15.4%	11.5%	71.2%
	AELE + UE	11.5%	-	17.3%	28.8%
	Total	55.8%	15.4%	28.8%	100.0%
Fondation des parkings	Suisse	48.4%	1.3%	13.1%	62.7%
	AELE + UE	15.0%	2.0%	17.0%	34.0%
	Autres Pays	3.3%	-	-	3.3%
	Total	66.7%	3.3%	30.1%	100.0%
Genève Aéroport	Suisse	47.2%	18.8%	14.5%	80.6%
	AELE + UE	8.1%	1.1%	8.8%	18.1%
	Autres Pays	1.3%	-	-	1.3%
	Total	56.7%	19.9%	23.3%	100.0%
Hautes écoles spécialisées	Suisse	46.0%	15.6%	7.4%	69.0%
	AELE + UE	9.3%	3.3%	15.7%	28.2%
	Autres Pays	1.7%	0.5%	0.5%	2.7%
	Total	57.0%	19.4%	23.6%	100.0%
Hôpitaux Universitaires de Genève	Suisse	34.9%	3.6%	10.2%	48.7%
	AELE + UE	15.4%	1.4%	30.7%	47.4%
	Autres Pays	3.6%	0.2%	0.1%	3.8%
	Total	53.9%	5.2%	40.9%	100.0%
Hospice général	Suisse	62.2%	7.0%	11.2%	80.3%
	AELE + UE	7.2%	1.2%	8.6%	17.0%
	Autres Pays	2.2%	0.4%	-	2.7%
	Total	72.2%	8.5%	19.3%	100.0%
Institution genevoise de maintien à domicile	Suisse	31.8%	2.0%	9.9%	43.7%
	AELE + UE	17.8%	0.6%	34.5%	53.0%
	Autres Pays	2.9%	0.2%	0.1%	3.3%
	Total	52.6%	2.9%	44.5%	100.0%
Palexpo SA	Suisse	27.1%	10.6%	6.9%	44.7%
	AELE + UE	14.4%	0.5%	39.9%	54.8%
	Autres Pays	0.5%	-	-	0.5%
	Total	42.0%	11.2%	46.8%	100.0%
Services industriels de Genève	Suisse	63.0%	6.3%	12.2%	81.4%
	AELE + UE	7.0%	1.2%	9.7%	17.8%
	Autres Pays	0.6%	0.1%	0.1%	0.7%
	Total	70.6%	7.5%	21.9%	100.0%
Transports publics genevois	Suisse	34.6%	3.4%	16.3%	54.2%
	AELE + UE	16.1%	0.6%	27.4%	44.2%
	Autres Pays	1.5%	0.1%	0.1%	1.6%
	Total	52.2%	4.1%	43.7%	100.0%
Université de Genève	Suisse	48.1%	9.5%	5.4%	63.0%
	AELE + UE	16.3%	2.3%	11.4%	30.0%
	Autres Pays	6.1%	0.8%	0.1%	7.0%
	Total	70.6%	12.5%	16.9%	100.0%
Total		66.0%	7.0%	27.0%	100.0%

2.5 Flux de personnel

29 – Taux de rotation 2015 en équivalent temps plein

Entité	Taux de rotation %
Etat	4.35
Cliniques de Joli-Mont et Montana	5.75
Etablissements médico-sociaux	7.11
EPI	5.37
FIPOI	11.46
Fondation des Parkings	9.62
Genève Aéroport	5.75
Hautes écoles spécialisées	2.87
HUG	6.61
Hospice général	3.03
IMAD	5.56
Palexpo SA	4.31
Services industriels de Genève	2.68
Transports publics genevois	2.88
Université de Genève	3.29

Le taux de rotation indique en équivalent temps plein le nombre de personnes arrivées et parties durant l'année par rapport au nombre de personnes présentes en début d'année.

2.5.1. Entrées

Pris globalement, le rythme des entrées s'est ralenti en 2015. Il avait atteint un niveau relativement élevé en 2014, après une vague de départs qui avait précédé l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2014 d'un nouveau régime de la retraite anticipée moins généreux pour le personnel de l'Etat et des établissements soumis à la même loi sur le personnel.

30 - Entrées 2015 en personnes

Entité	2015
Etat	568
Cliniques de Joli-Mont et Montana	11
Etablissements médico-sociaux	434
Etablissements publics pour l'intégration	47
FIPOI	6
Fondation des parkings	16
Genève Aéroport	77
Hautes écoles spécialisées	63
Hôpitaux Universitaires de Genève	907
Hospice général	12
Institution genevoise de maintien à domicile	136
Palexpo SA	9
Services industriels de Genève	48
Transports publics genevois	52
Université de Genève	133
Total	2'519

Dans le secteur de l'enseignement, le tableau ci-dessus ne prend en compte que les entrées en postes fixes et non le recours à des auxiliaires ou à des assistants pour l'enseignement.

Par rapport à 2014, le rythme des entrées dans les plus grandes entités évolue de façon contrastée: baisse dans les EMS (-44%), à l'université (-41%) et à l'Etat (-36%), variation insignifiante aux SIG et aux TPG, hausse aux HUG (+23%) et à l'IMAD (+36%).

2.5.2. Sorties

Certaines sorties constituent en fait un changement de statut. Par ailleurs, certaines institutions enregistrent des sorties dans le cadre normal de la carrière de leur personnel, soit pour des raisons de perfectionnement professionnel (HUG), soit en raison des parcours professionnels, notamment dans l'enseignement (Université, HES).

31 – Sorties 2015 en personnes

Entité	Sorties							Total
	Démis-sion	Licen-ciemnt	Retraite	Retraite anticipée	Décès	Invalidité	Fin de contrat	
Etat	197	41	139	52	13	15	89	546
Cliniques de Joli-Mont et Montana	15	3	3	1			173	195
Etablissements médico-sociaux	131	135	49	7	6	1	114	443
EPI	19	3	6	1	1			30
FIPOI	5							5
Fondation des Parkings	11	5	1	1			3	21
Genève Aéroport	5	8	4	6	1	2		26
Hautes écoles spécialisées	12	2	9	1	1		18	43
HUG	307	27	67	41	6		142	590
Hospice général	23	7	11	2	1			44
IMAD	45	8	10	16	2		7	88
Paexpo SA	1	2	4				1	8
Services industriels de Genève	13	1	23	3	2		6	48
Transports publics genevois	14	5	33		2			54
Université de Genève	43	8	58	2	2		2	115
Total	841	255	417	133	37	18	555	2'256

2.6. Encadrement

Les niveaux de responsabilité sont établis de la façon suivante:

1. Hauts dirigeants : directeurs généraux, secrétaires généraux, membres de la direction générale, du comité de direction ou du rectorat.
2. Cadres supérieurs avec encadrement : à partir de la classe salariale 23 de la LTrait³.
3. Cadres intermédiaires avec encadrement : jusqu'à la classe 22.
4. Cadres supérieurs sans encadrement : experts, professeurs, spécialistes à partir de la classe 23 n'ayant pas la responsabilité d'une équipe.
5. Collaborateurs et cadres intermédiaires sans encadrement (jusqu'à la classe 22).

Pour les établissements n'appliquant pas la LTrait, ces catégories sont définies par analogie.

32 - Encadrement - Niveau de responsabilité par entité en personnes

Entité	1 - Hauts dirigeants	2 - Cadres supérieurs avec encadrement	3 - Cadres intermédiaires avec encadrement	4 - Cadres supérieurs sans encadrement	5 - Collaborateurs et cadres intermédiaires sans encadrement	Total global
Etat	43	502	406	666	15'599	17'216
Cliniques de Joli-Mont et Montana	1	6	8	-	246	261
EMS	51	94	214	12	3'928	4'299
EPI	6	1	49	2	646	704
FIPOI	2	1	3	2	44	52
Fondation des Parkings	1	5	8	-	139	153
Genève Aéroport	4	13	71	3	817	908
HES	7	172	19	363	721	1'282
HUG	83	820	620	62	9'241	10'826
Hospice général	6	21	73	3	838	941
IMAD	8	23	93	4	1'877	2'005
Paexpo SA	1	12	42	-	133	188
SIG	8	39	76	77	1'476	1'676
TPG	8	40	72	151	1'595	1'866
Université de Genève	14	670	51	161	2'670	3'566
Total	243	2'419	1'805	1'506	39'970	45'943

³ Loi concernant le traitement et les diverses prestations alloués aux membres du personnel de l'Etat, du pouvoir judiciaire et des établissements hospitaliers, appliquée par la plupart des institutions.

Un cadre est considéré "avec encadrement" lorsqu'il dirige une équipe. Les cadres intermédiaires qui n'ont pas d'équipe à diriger sont réunis avec les collaborateurs dans la colonne 5.

Les institutions de formation supérieure présentent plusieurs spécificités. Souvent employés à temps partiel, les membres du corps professoral de la HES sont classifiés comme des cadres supérieurs, ce qui explique la part élevée de son personnel située dans la 4^e catégorie. A l'université, la proportion importante de cadres supérieurs avec encadrement est due à l'assimilation à cette catégorie des professeurs ordinaires, associés et assistants ainsi que des maîtres d'enseignement et de recherche, tous ayant une responsabilité managériale avec des équipes (personnel technique, assistants, post-doctorants, etc.). A noter aussi le taux relativement élevé de cadres supérieurs sans encadrement aux SIG et aux TPG en raison des experts et spécialistes nécessaires à l'exploitation.

33 - Encadrement - Niveau de responsabilité par entité et par sexe en pourcent

Entité	Niveau de responsabilité					Total global
	1 - Hauts dirigeants	2 - Cadres supérieurs avec encadrement	3 - Cadres intermédiaires avec encadrement	4 - Cadres supérieurs sans encadrement	5 - Collaborateurs et cadres intermédiaires sans encadrement	
Etat	0.05	1.10	0.81	1.70	50.87	54.53
	0.20	1.81	1.55	2.17	39.74	45.47
	0.25	2.92	2.36	3.87	90.61	100.00
Cliniques de Joli-Mont et Montana	0.38	1.15	1.92	-	71.26	74.71
	-	1.15	1.15	-	22.99	25.29
	0.38	2.30	3.07	-	94.25	100.00
EMS	0.42	1.21	3.47	0.16	75.23	80.48
	0.77	0.98	1.51	0.12	16.14	19.52
	1.19	2.18	5.00	0.30	91.33	100.00
EPI	-	-	2.84	0.14	54.69	57.67
	0.85	0.14	4.12	0.14	37.07	42.33
	0.85	0.14	6.96	0.28	91.76	100.00
FIPOI	-	-	-	-	26.92	26.92
	3.85	1.92	5.77	3.85	57.69	73.08
	3.85	1.92	5.77	3.85	84.62	100.00
Fondation des Parkings	-	0.65	1.96	-	35.95	38.56
	0.65	2.61	3.27	-	54.90	61.44
	0.65	3.27	5.23	-	90.85	100.00
Genève Aéroport	-	0.33	0.99	-	25.77	27.09
	0.44	1.10	6.83	0.33	64.21	72.91
	0.44	1.43	7.82	0.33	89.98	100.00
HES	0.16	4.76	0.62	10.45	28.94	44.93
	0.39	8.66	0.86	17.86	27.30	55.07
	0.55	13.42	1.48	28.32	56.24	100.00
HUG	0.13	3.74	3.29	0.18	61.76	69.10
	0.64	3.83	2.44	0.39	23.60	30.90
	0.77	7.57	5.73	0.57	85.36	100.00
Hospice général	0.32	0.74	4.25	0.21	65.04	70.56
	0.32	1.49	3.51	0.11	24.02	29.44
	0.64	2.23	7.76	0.32	89.06	100.00
IMAD	0.15	0.35	3.34	0.05	80.20	84.09
	0.25	0.80	1.30	0.15	13.42	15.91
	0.40	1.15	4.64	0.20	93.62	100.00
Palexpo SA	-	1.06	10.64	-	24.47	36.17
	0.53	5.32	11.70	-	46.28	63.83
	0.53	6.38	22.34	-	70.74	100.00
SIG	0.12	0.54	0.78	0.60	16.89	18.91
	0.36	1.79	3.76	4.00	71.18	81.09
	0.48	2.36	4.59	4.59	87.97	100.00
TPG	-	0.43	0.43	1.29	8.84	10.99
	0.43	1.71	3.43	6.81	76.63	89.01
	0.43	2.14	3.86	8.09	85.48	100.00
Université de Genève	0.14	5.02	0.79	1.43	43.02	50.39
	0.25	13.77	0.64	3.08	31.86	49.61
	0.39	18.79	1.43	4.51	74.87	100.00
Total	0.12	2.02	1.88	1.18	52.61	57.82
	0.41	3.25	2.05	2.10	34.39	42.18
	0.53	5.27	3.94	3.29	86.97	100.00

Chapitre 3 – Rémunération

La rémunération exprime le salaire brut annuel à 100%, y compris le 13^e salaire. Les primes et les indemnités sont désormais prises en considération⁴.

Le calcul est effectué sur la base de salaires versés pour un plein temps. Il s'agit donc d'une moyenne des niveaux salariaux par personne, qui ne tient pas compte du taux d'occupation.

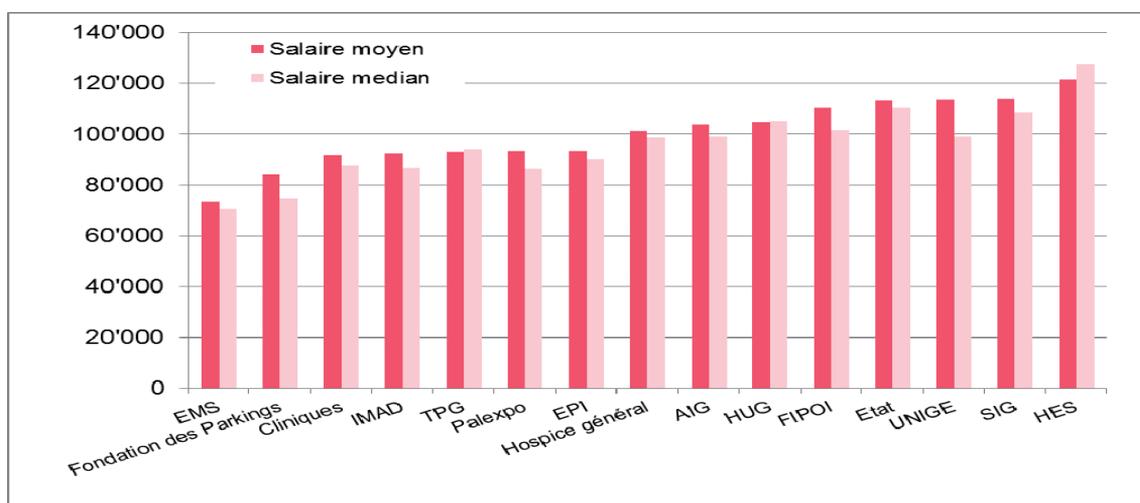
La plupart des institutions appliquent l'échelle des traitements de l'Etat intégrée à la LTrait⁵.

34 - Salaires moyen et médian par entité

Entité	Salaire 2015		Salaire y.c. primes 2015	
	moyen	médian	moyen	médian
Etat	112'887	110'207	116'441	112'859
Cliniques de Joli-Mont et Montana	91'301	86'687	96'538	90'925
Etablissements médico-sociaux	81'862	76'424	83'941	79'041
Etablissements publics pour l'intégration	93'693	89'960	94'160	89'960
FIPOI	107'937	100'721	110'881	103'603
Fondation des Parkings	86'360	75'657	87'574	76'006
Genève Aéroport	105'415	101'115	108'577	103'876
Hautes écoles spécialisées	123'643	124'521	124'248	124'521
Hôpitaux universitaires de Genève	108'792	106'272	112'884	109'068
Hospice général	100'978	97'741	101'636	97'841
Institution genevoise de maintien à domicile	92'556	87'561	95'396	90'346
Palexpo SA	91'079	85'800	91'079	85'800
Services industriels de Genève	114'990	109'203	125'943	120'266
Transports publics genevois	88'668	89'519	98'129	99'803
Université de Genève	115'307	100'721	115'516	100'721

Les salaires moyen et médian étant calculés par rapport au nombre de personnes sur la base de leur rémunération à temps plein, selon une méthode généralement admise pour l'élaboration de bilans sociaux. Ils doivent être interprétés avec prudence dans les institutions qui comptent une proportion importante de personnel à temps partiel. Ainsi, le fait que la HES emploie un nombre relativement élevé d'enseignants à temps partiel tend à y augmenter le salaire moyen et médian. La présence de nombreuses personnes effectuant des tâches peu rémunérées à temps partiel a l'effet inverse dans d'autres institutions.

35 - Salaires moyen et médian par entité (graphique)



⁴ Primes de naissance, primes d'ancienneté et gratifications dans les institutions qui les pratiquent, indemnités versées au personnel fixe pour des compétences additionnelles comme les langues ou en compensation de conditions de travail plus difficiles.

⁵ La Fondation des Parkings, Genève Aéroport, Palexpo, les Services industriels de Genève et les TPG ont leur propre échelle des traitements, dont certaines s'inspirent de celle de l'Etat. Les EMS sont soumis à la convention collective de secteur (CCT) signée par la Fegems et définie en application de l'article 17 de la loi sur la gestion des établissements pour personnes âgées.

Chapitre 4 - Conditions d'emploi

4.1 Travail à temps partiel

Un poste est considéré comme étant à temps partiel dès lors que le taux d'activité est inférieur à 90%.

36 - Répartition des effectifs par taux d'activité, par entité et par sexe

Entité		Taux d'activité en %				Total
		1 Temps partiel <50%	2 Temps partiel de 50% à 74%	3 Temps partiel de 75% à 89%	4 Temps plein 90% à 100%	
Etat	Femme	2.2	28.4	22.8	46.7	100.0
	Homme	1.6	6.7	8.8	82.9	100.0
	Total	1.9	18.6	16.4	63.1	100.0
Cliniques de Joli-Mont et Montana	Femme	2.1	32.8	32.3	32.8	100.0
	Homme	0.0	6.1	3.0	90.9	100.0
	Total	1.5	26.1	24.9	47.5	100.0
Etablissements médico-sociaux	Femme	4.8	19.2	37.5	38.4	100.0
	Homme	7.0	9.3	19.0	64.7	100.0
	Total	5.2	17.3	33.9	43.6	100.0
Etablissements publics pour l'intégration	Femme	2.7	19.7	43.1	34.5	100.0
	Homme	1.7	9.4	19.5	69.5	100.0
	Total	2.3	15.3	33.1	49.3	100.0
FIPOI	Femme	-	14.3	28.6	57.1	100.0
	Homme	-	0.0	0.0	100.0	100.0
	Total	-	3.8	7.7	88.5	100.0
Fondation des parkings	Femme	-	10.2	23.7	66.1	100.0
	Homme	-	1.1	2.1	96.8	100.0
	Total	-	4.6	10.5	85.0	100.0
Genève Aéroport	Femme	-	16.7	34.6	48.8	100.0
	Homme	-	1.5	4.5	94.0	100.0
	Total	-	5.6	12.7	81.7	100.0
Hautes écoles spécialisées	Femme	19.6	32.6	23.6	24.1	100.0
	Homme	18.3	32.7	10.9	38.1	100.0
	Total	18.9	32.7	16.6	31.8	100.0
Hôpitaux universitaires de Genève	Femme	1.5	21.1	29.4	48.1	100.0
	Homme	0.9	5.0	9.1	85.0	100.0
	Total	1.3	16.1	23.1	59.5	100.0
Hospice général	Femme	1.4	27.4	34.8	36.4	100.0
	Homme	1.4	8.7	10.1	79.8	100.0
	Total	1.4	21.9	27.5	49.2	100.0
Institution genevoise de maintien à domicile	Femme	0.5	21.8	56.3	21.4	100.0
	Homme	0.9	14.1	25.7	59.2	100.0
	Total	0.6	20.5	51.5	27.4	100.0
Palexpo SA	Femme	1.5	8.8	19.1	70.6	100.0
	Homme	0.8	0.8	0.8	97.5	100.0
	Total	1.1	3.7	7.4	87.8	100.0
Services industriels de Genève	Femme	1.6	19.2	25.2	53.9	100.0
	Homme	0.1	1.2	2.2	96.5	100.0
	Total	0.4	4.6	6.6	88.4	100.0
Transports publics genevois	Femme	1.0	7.3	11.2	80.5	100.0
	Homme	0.2	1.4	0.8	97.5	100.0
	Total	0.3	2.1	2.0	95.6	100.0
Université de Genève	Femme	16.1	32.1	17.1	34.8	100.0
	Homme	20.4	16.8	7.0	55.9	100.0
	Total	18.2	24.5	12.1	45.2	100.0
Total	Femme	3.5	24.4	29.1	43.0	100.0
	Homme	3.7	7.5	8.3	80.5	100.0
	Total	3.6	17.3	20.3	58.8	100.0

La corrélation entre les effectifs féminins et le temps partiel reste toujours marquée, avec pour la première fois une exception à relever: dans la catégorie des 50 à 74 ans, les Hautes écoles spécialisées comptent une part plus élevée d'hommes (32,7%) que de femmes (32,6%).

4.2 Charges sociales

37 – Déductions sociales

Genre de déductions	Part employé	Part employeur
AVS	5.15%	5.15%
Chômage (si salaires <= 10'500 CHF mensuel)	1.10%	1.10%
Chômage solidarité (dès 10'501 CHF mensuel)	0.50%	0.50%
Allocations familiales	---	2.40%
Assurance maternité	0.041%	0.041%
Participation perte de gain maladie	0% à 1.562%	0% à 2.344%
Assurance accident non professionnel (LAA)	0% à 1.205%	0% à 2.17%
Assurance accident professionnel (LAA)	---	0.134% à 0.831%

Les déductions sociales sont pour la plupart identiques dans l'ensemble des institutions. Les déductions liées à la loi sur la prévoyance professionnelle (2^e pilier) ne figurent pas dans ce tableau car elles varient selon les statuts de personnel, y compris à l'Etat de Genève où elles ne sont pas les mêmes pour le personnel affilié à la Caisse de prévoyance de l'Etat de Genève (CPEG) et celui qui est affilié à la caisse de prévoyance des fonctionnaires de police (CP).

38 – Prévoyance

Entité	CPEG / CP Police	Autres solutions de prévoyance
Etat	oui	
Cliniques de Joli-Mont et Montana	oui	
Etablissements médico-sociaux	en partie	en partie
Etablissements publics pour l'intégration	oui	
FIPOI	oui	
Fondation des parkings	oui	
Genève Aéroport	oui	
Hautes écoles spécialisées	oui	
Hôpitaux universitaires de Genève	oui	
Hospice général	oui	
Institution genevoise de maintien à domicile	oui	
Palexpo SA		oui
Services industriels de Genève		oui
Transports publics genevois		oui
Université de Genève	oui	

La majorité des institutions décrites dans ce bilan social sont affiliées à la Caisse de prévoyance de l'Etat de Genève (CPEG). La caisse de prévoyance des fonctionnaires de police et de la prison ne concerne que l'Etat.

Liste des tableaux et graphiques

		page
1	Consommation des postes prévus au budget par politique publique (en équivalents temps plein)	8
2	Consommation des postes prévus au budget plein par entité (en ETP)	9
3	Consommation des postes prévus au budget par politique publique, hors Etat de Genève (en ETP)	9
4	Effectifs par entité (personne physique) et par sexe	10
5	Répartition de l'effectif	10
6	Structure des effectifs par sexe, par entité	11
7	Pyramide des âges "Grand Etat"	11
8	Pyramide des âges – Etat	11
9	Pyramide des âges – Cliniques de Joli-Mont et Montana	12
10	Pyramide des âges – Etablissements médico-sociaux	12
11	Pyramide des âges – Etablissements publics pour l'intégration	12
12	Pyramide des âges – Fondation des immeubles pour les organisations internationales	12
13	Pyramide des âges – Fondation des Parkings	12
14	Pyramide des âges – Genève Aéroport	12
15	Pyramide des âges – Hautes écoles spécialisées	12
16	Pyramide des âges – Hôpitaux Universitaires de Genève	12
17	Pyramide des âges – Hospice général	13
18	Pyramide des âges – Institution genevoise de maintien à domicile	13
19	Pyramide des âges – Palexpo SA	13
20	Pyramide des âges – Services industriels de Genève	13
21	Pyramide des âges – Transports publics genevois	13
22	Pyramide des âges – Université de Genève	13
23	Répartition des effectifs par tranches d'années d'ancienneté	14
24	Effectifs par ancienneté (pourcents et nombres absolus)	14
25	Ancienneté par entité	15
26	Répartition des effectifs par nationalité et lieu de résidence	15
27	Répartition des effectifs par nationalité et lieu de résidence, en % du total	15
28	Répartition des effectifs par entité, par nationalité et lieu de résidence	16
29	Taux de rotation 2015 en équivalent temps plein	17
30	Entrées 2015 en personnes	17
31	Sorties 2015 en personnes	18
32	Encadrement – Niveau de responsabilité par entité en personnes	18
33	Encadrement – Niveau de responsabilité par entité et par sexe en pourcent	19
34	Salaires moyen et médian par entité	20
35	Salaires moyen et médian par entité (graphique)	20
36	Répartition des effectifs par taux d'activité, par entité et par sexe	21
37	Déductions sociales	22
38	Prévoyance	22

